

carriera) ou ses rues convergeant vers un point central, puits ou placette, qui se trouve être par cela même un carrefour (*karrifolium*, *trivium*; en français, troyve ou trève)¹. Mais il ne faut pas s'y tromper : ces rues sont des chemins de campagne entre lesquels s'étendent des espaces cultivés et non bâtis. A dire vrai, les chartes du XII^e et du XIII^e siècle représentent les Lyonnais de la presqu'île vivant dans de petites fermes comprenant, avec la maison d'habitation : une grange, un verger planté d'arbres, parfois aussi une vigne, un « tinaillier » rempli de cuves, un treil ou pressoir².

Depuis le XIII^e siècle d'ailleurs, Ainay et Saint-Pierre cessent d'être les seules fondations religieuses du confluent. A cette époque et même avant, d'importants tènements ont été vendus ou cédés avec l'approbation de l'archevêque à des ordres nouveaux : religieux de Notre-Dame de la Platière, entre l'abbaye Saint-Pierre et la Saône (1092)³ ; Templiers (*domus militiæ Templi*, ou simplement *Templum*), également sur les bords de la Saône, mais plus bas, qui seront remplacés en 1407 par les Célestins⁴ ; frères prêcheurs ou Jacobins, derrière le Temple et au contact de la vieille chapelle de Notre-Dame de Confort (*domina nostra Confortatrix*), sur un terrain acheté à l'abbaye d'Ainay (1235)⁵ ; Cordeliers, sur la rive gauche du Rhône, dans l'espace compris entre le fleuve, la place des Cordeliers et la rue Ferrandière (1220)⁶ ; Augustins (vers 1269), religieuses de la Déserte (1290), Carmes (1291), entre la Saône et le versant

Senua (*Obit. eccl. sancti Pauli Lugdunensis*, n° VIII, ann. 1207). *Burgus novus* (*Polypt. de Saint-Paul*, p. 2, 10, 57). *Terra que dicitur rua Olardo* (*Cartul. lyonn.*, I, n° 31, déc. 1237). *Domos de Luyserna* (*Obit. de Saint-Pierre*, p. 61, 87). *Domum del Bessal* (*Id.*, p. 35 et n. 44, 85). *Domos Lugduni prope Puteum Pilosum* (*Id.*, p. 54 n. 1). — On peut fixer l'emplacement de ces bourgs : Malconseil à la rencontre de la rue de l'Hôtel de ville avec les rues de l'Arbre-Sec et du Plâtre ; la Luyserne, autour de l'ancienne rue du même nom ; les Bessarts, vers la rue de Constantine ; les Allards, dans le voisinage des Jacobins ; le Pet Estroit autour de la rue Bât-d'Argent ; le Puits-Pelu à l'intersection des rues Palais-Grillet et Ferrandière.

1. *De trivio Burgi novi... Juxta puteum trivii Burgi novi* (*Polypt. de Saint-Paul*, p. 57, 125 note, 19). *In trivio pontis Rodani* (*Bibl. hist. du Lyonnais*, p. 51). *Ad trivium Cruysete* (*Ibid.*). *In trivio de Plateria* (*Cartul. mun.*, n° LXXIII). Le caractère de carrefour est surtout celui du Puits-Pelu où convergent des chemins menant au pont du Rhône, à la Saône, aux Cordeliers (*Obit. de Saint-Pierre*, p. 54, n. 1, acte de 1292).

2. V. en appendice, *les Bourgs lyonnais*.

3. *Cartulaire lyonnais*, t. I, n°s 11, 53. — La date de 1092 est celle où Notre-Dame de la Platière fut cédée aux chanoines de Saint-Ruf, ce qui prouve que l'église existait auparavant ; mais son importance ne date que de ce moment-là.

4. Voir la *Fondation du monastère des Célestins de Lyon depuis l'an 1407*, par Fr. Claude Berchier, publié par Guigue, Lyon, 1882.

5. *Grand Cartulaire d'Ainay*, t. II, n° LXIX. Cf. *Cartul. lyonnais*, t. I, n°s 300, 304, 362, 388.

6. J. B. Martin, *Eglises et chapelles de Lyon*, t. II, p. 414.